

LA PAROLE À



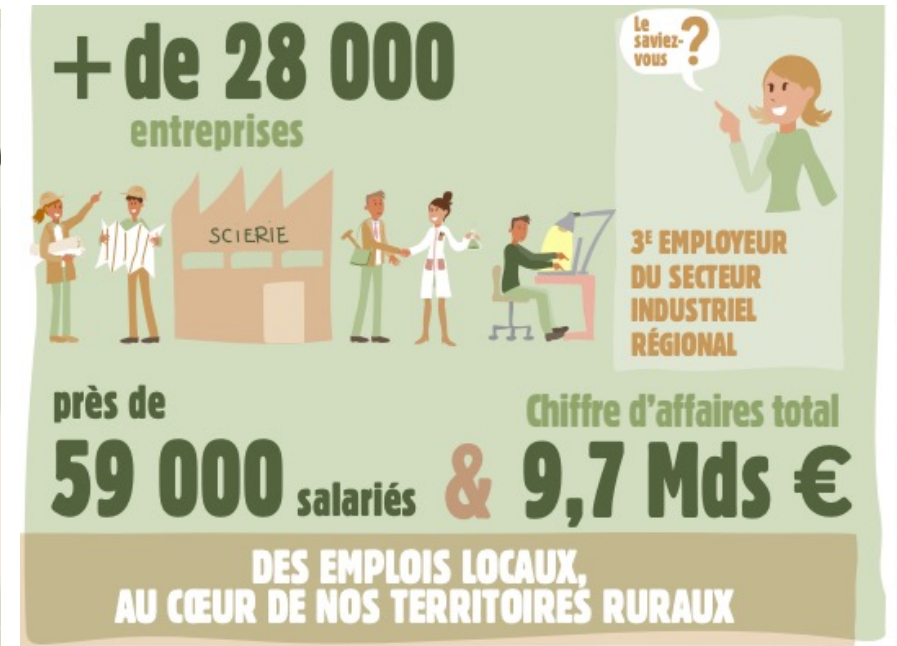
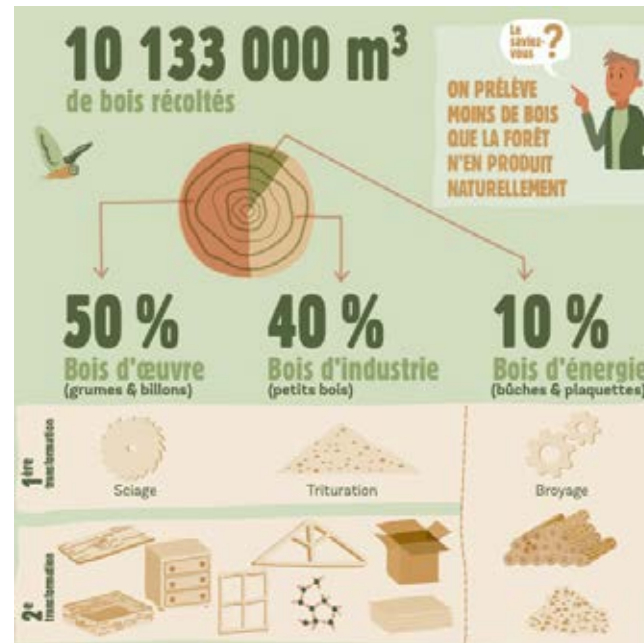
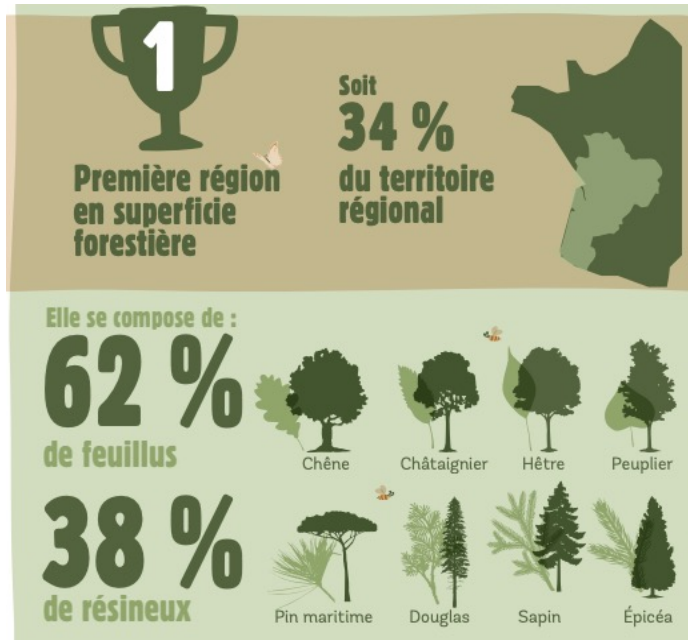
Stéphane LATOUR - Directeur
Fibois Landes de Gascogne



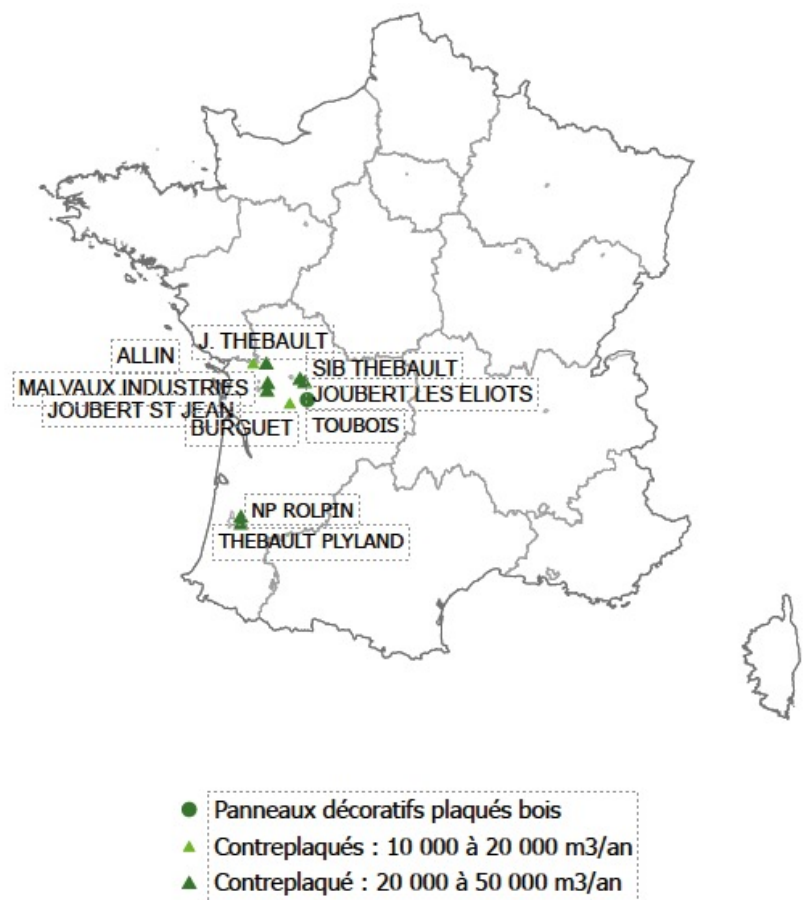
Nathalie GEROME - Responsable
Évènementiel et salons
Fibois Nouvelle-Aquitaine



La filière bois en Nouvelle-Aquitaine



Le contreplaqué en Nouvelle-Aquitaine



10 unités de productions sur les 17 en France

- Allin (79)
- Thebault – Site de Magné (79)
- Thebault - Site de Sauzé-Vaussais (79)
- Thebault – Site de Solférino (40)
- Joubert Les Eliots (16)
- Joubert St Jean d'Angély (17)
- NP Rolpin (40)
- Toubois (16)
- Burguet (16)
- Malvaux (17)

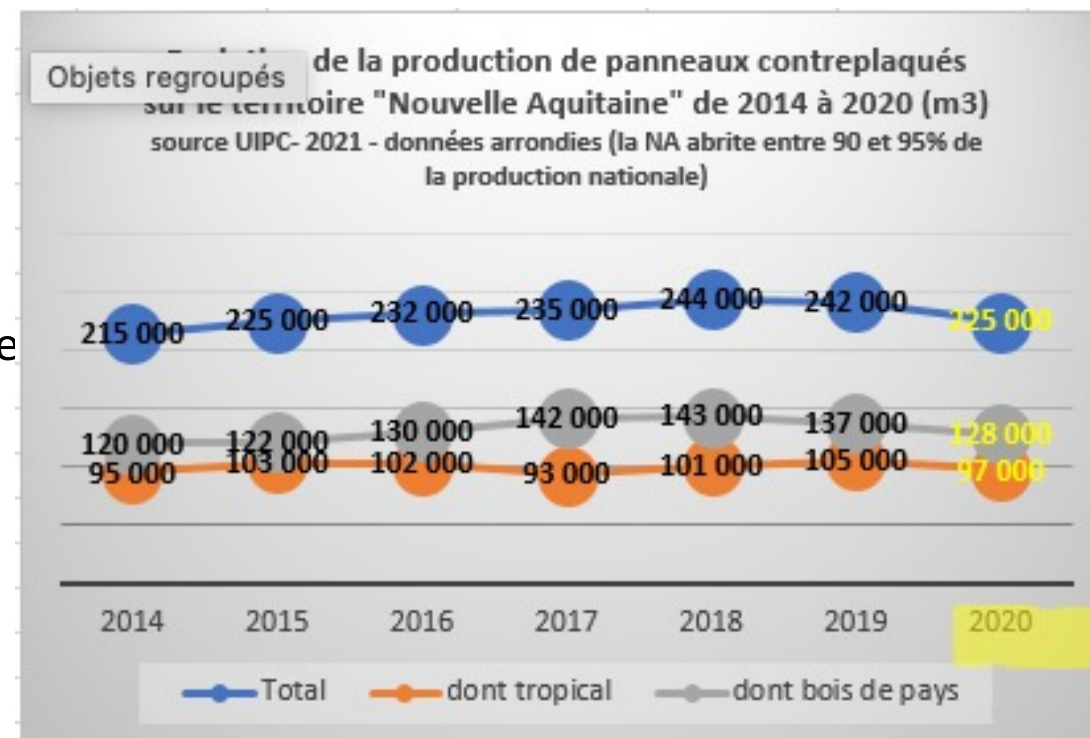
Le contreplaqué en Nouvelle-Aquitaine

- Quelques chiffres
 - La région Nouvelle-Aquitaine représente 90 % de la production nationale

En 2019 : 242 000 m³

Dont 105 000 m³ pour l'okoumé
137 000 m³ pour le pin maritime
et le peuplier

2000 emplois directs et indirects



Le contreplaqué en Nouvelle-Aquitaine

Les autres essences de bois utilisées pour la fabrication de contreplaqué : Peuplier et Okoumé

- Contreplaqué « Peuplier »
 - Ressource locale
- Contreplaqué « Okoumé » : placages importés du Gabon
 - Qualités d'usinage, résistance à l'humidité et aux intempéries
 - Le contreplaqué Okoumé se prête parfaitement à tous les types d'applications, et particulièrement en extérieur. Son excellente tenue dans le temps fait l'unanimité auprès des concepteurs, des professionnels de la menuiserie et des maîtres d'ouvrage.